



Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse

Description du métier

- Fabrique, monte et assemble tous les éléments en fer et en acier qui entrent dans la construction;
- Applique des procédés de fabrication, de boulonnage, de soudage, de gréage et d'assemblage de composantes structurales telles que des poutres, des colonnes et des poutrelles;
- Applique des procédés de fabrication, de boulonnage, de soudage, de gréage et d'assemblage des éléments architecturaux tels que des escaliers, des balcons, des garde-corps, des clôtures et des marquises.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en montage structural et architectural, et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers d'ici 2018 : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir les connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de trigonométrie, de métallurgie, ainsi qu'à la lecture de plans de fabrication et d'installation;
- Avoir une bonne perception spatiale;
- Être autonome, minutieux, agile, et être doté d'un sens de l'esthétisme;
- Être capable de travailler en équipe;
- Être en bonne forme physique et être capable de déplacer des objets lourds;
- Être capable de travailler en hauteur.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	32 205 \$
Compagnon***	53 272 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	68 212 \$
Proportion****	75 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
- ** Salaire moyen des diplômés admis en 2015, pour les 12 mois suivant leur admission.
- *** Salaire moyen, en 2016, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
- **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2016. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2012-2015	2016
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	154	125
Taux de placement des diplômés*	93,0 %	n. d.

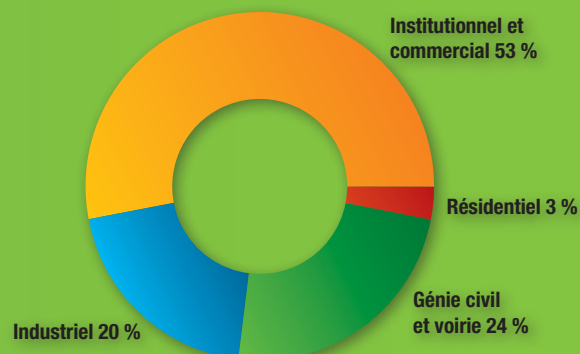
- * Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme. Données disponibles pour 2012 à 2015.

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	23,02 \$	23,00 \$	21,39 \$
2 ^e période	26,86 \$	26,84 \$	24,96 \$
3 ^e période	32,61 \$	32,59 \$	30,30 \$
Compagnon	38,37 \$	38,34 \$	35,65 \$

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Il y a eu 3 110 monteurs-assembleurs actifs sur les chantiers de construction en 2016, travaillant pour 639 employeurs différents. Près de 3 salariés sur 10 travaillent dans des régions qui ne sont pas leurs régions de domicile;
- Plus de la moitié de l'activité pour ce métier se fait dans le secteur institutionnel et commercial. Une légère baisse de l'activité pour ce secteur est prévue à moyen terme. À l'inverse, le secteur du génie civil et de la voirie devrait connaître une hausse dans les prochaines années et près du quart des heures travaillées par les monteurs-assembleurs sont faites dans ce secteur;
- Il y a eu 125 nouveaux apprentis, en 2016. C'est un nombre inférieur à la moyenne annuelle (154) des quatre années précédentes. Au cours de sa première année d'activité, un apprenti gagne en moyenne un salaire de 32 200 \$. Le salaire annuel moyen pour un compagnon ayant travaillé au moins 500 heures s'élève à 68 200 \$;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont plutôt limitées. La disponibilité élevée des travailleurs actuellement sur le marché du travail devrait combler une partie des besoins de main-d'œuvre.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Montage structural et architectural (5299)

Durée de la formation : 1 230 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2016

Abitibi-Témiscamingue	91
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	199
Côte-Nord	83
Estrie	88
Île de Montréal	277
Laval-Laurentides-Lanaudière	677
Mauricie-Bois-Francs	222
Montérégie	664
Outaouais	87
Québec	484
Saguenay-Lac-Saint-Jean	231
Extérieur et Baie-James	7
Total	3 110

Nombre de femmes actives dans le métier 0

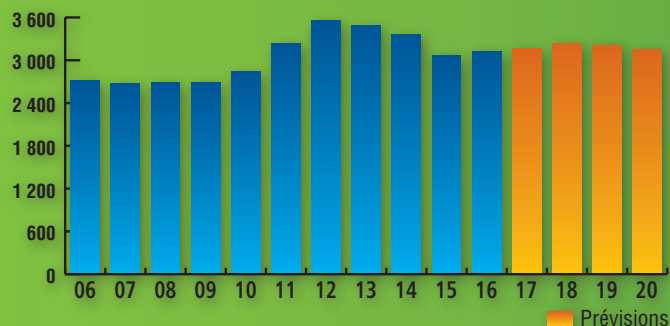
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Monteur-assembleur	29 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2006 à 2020



Âge de la main-d'œuvre en 2016

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	60 %	35 %	5 %	753
Compagnon	45	11 %	67 %	22 %	2 357
Total des monteurs-assembleurs	41	23 %	59 %	18 %	3 110
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	153 700